



Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2015

15 avril 2015

**Solide croissance organique de +4,8% au premier trimestre,
en ligne avec le plan de marche**

Objectifs 2015 confirmés

- **Chiffre d'affaires^[1] en hausse de +8,1% en données historiques et +4,8% en données comparables^[2] par rapport à 2014**
- **Croissance tirée par toutes les régions, reflétant la solidité de l'ensemble des activités de l'entreprise :**
 - **Europe : +2,9%**
 - **CEI & Amérique du Nord^[3] : +2,8%**
 - **ALMA^[4] : +8,0%**
- **Objectifs 2015 confirmés : croissance organique du chiffre d'affaires^[1] comprise entre +4% et +5%^[5], légère progression de la marge opérationnelle courante^[2]**

[1] Chiffre d'affaires net

[2] Voir pages 6 à 7 la définition des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

[3] Amérique du Nord = Etats-Unis et Canada

[4] « Asia-Pacific / Latin America / Middle-East / Africa » (Asie-Pacifique / Amérique Latine / Moyen-Orient / Afrique)

[5] En données comparables, voir pages 6 à 7 la définition des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

Commentaire du Directeur Général

« Avec une croissance organique solide de 4,8%, nous sommes en ligne avec nos attentes du trimestre et avec notre plan de marche : nous continuons à renforcer nos marques et notre compétitivité en Europe, maintenons des dynamiques de croissance solides dans les pays émergents, confirmons notre leadership en Amérique du Nord et dans la CEI. Dans un contexte toujours difficile et instable, les équipes de Danone sont concentrées sur 3 priorités : consolider notre modèle de croissance rentable et durable, renforcer encore la compétitivité de nos marques et de nos métiers au service de nos consommateurs, et mettre en œuvre le projet Danone 2020. Les réalisations de ce premier trimestre me rendent confiant dans le fait que Danone est en marche, avec le Comité Exécutif et l'ensemble des équipes, pour franchir une étape décisive de son développement en 2015. »

Une diffusion en direct de la conférence téléphonique à destination des analystes et des investisseurs, tenue par Cécile Cabanis, Directrice Général Finances, sera disponible ce mercredi 15 avril 2015 à 9h00 (heure de Paris).

Le support de la présentation est disponible sur le site (www.finance.danone.com)

Chiffre d'affaires – Premier trimestre 2015

En millions d'€	T1 2014	T1 2015	Variation En données comparables ^[1]	Croissance volumes En données comparables ^[1]
PAR PÔLE D'ACTIVITÉ				
Produits Laitiers Frais	2 809	2 807	0,2%	-4,8%
Eaux	895	1 065	8,6%	6,6%
Nutrition Infantile	1 029	1 220	11,6%	4,4%
Nutrition Médicale	328	380	9,1%	3,5%
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE				
Europe	2 053	2 156	2,9%	-0,6%
CEI & Amérique du Nord ^[2]	1 154	1 108	2,8%	-4,8%
ALMA ^[3]	1 854	2 207	8,0%	2,2%
Total	5 061	5 471	4,8%	-0,2%

[1] Voir page 6 à 7 la définition des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

[2] Amérique du Nord = Etats-Unis et Canada

[3] « Asia-Pacific / Latin America / Middle-East / Africa » (Asie-Pacifique / Amérique Latine / Moyen-Orient / Afrique)

Le chiffre d'affaires consolidé affiche au premier trimestre 2015 une croissance de +8,1% en données historiques pour s'établir à 5 471 millions d'euros. Hors effets de variation de la base de comparaison, dont la variation des taux de change et du périmètre de consolidation, le chiffre d'affaires progresse de +4,8%. Cette croissance reflète des volumes stables (-0,2%) et une hausse en valeur de +5,0%.

Les effets de change de +3,7% traduisent l'impact favorable de l'évolution de certaines devises, dont le dollar américain, le renminbi chinois et la roupie indonésienne.

Les effets de variation du périmètre de consolidation de -0,4% résultent essentiellement de la déconsolidation de certaines activités de Produits Laitiers Frais, en Chine à compter du mois de juillet 2014 et en Indonésie à compter du mois de décembre 2014.

Produits Laitiers Frais

Le Pôle Produits Laitiers Frais enregistre au premier trimestre un chiffre d'affaires stable en données comparables (+0,2%), résultant d'un effet prix/mix positif de +5,0% et d'une baisse des volumes de -4,8%.

La zone Europe affiche comme prévu des tendances similaires à celles du précédent trimestre : une diminution de son chiffre d'affaires d'environ -4%, reflétant une baisse de volumes partiellement compensée par une amélioration de l'effet prix/mix, et résultant en partie des actions de rationalisation de l'assortiment et des promotions mises en place progressivement depuis mi-2014. Ces actions, menées dans l'ensemble de la zone, visent à améliorer la marge brute du Pôle et créent les conditions pour une amélioration séquentielle des volumes.

En Russie, les ventes sont solides dans un contexte de consommation incertain, dans lequel Le Pôle pilote étroitement l'évolution de ses différentes gammes. La valorisation du portefeuille continue ainsi à tirer la croissance, tandis que les volumes restent en baisse.

Aux Etats-Unis, le Pôle enregistre une performance en ligne avec la catégorie, permettant à l'entreprise de consolider sa position de leader.

Eaux

Le chiffre d'affaires du Pôle Eaux continue à afficher une croissance rapide au premier trimestre, avec des ventes en hausse de +8,7% en données comparables, tirées par une croissance des volumes de +6,7% et un effet valeur de +2,0%.

Ces chiffres reflètent une très bonne performance en Europe et la poursuite de la forte croissance sur les marchés émergents, notamment en Asie avec la progression continue des marques *Aqua* et *Mizone*, en dépit d'un effet de déstockage sur le marché chinois ce trimestre.

Nutrition Infantile

Avec une progression de son chiffre d'affaires de +11,6% en données comparables, le Pôle Nutrition Infantile affiche ce trimestre une croissance forte, avec des bases de comparaison toutefois moins favorables qu'aux deux trimestres précédents. Les volumes progressent de +4,2%, et l'effet prix/mix reste élevé à +7,4%.

En Chine, l'ensemble des marques du Pôle continue de bénéficier de la croissance de la catégorie, et en particulier de l'essor du e-commerce. La marque *Nutrilon Platinum*, lancée sur le marché chinois début 2014, continue à gagner des parts de marché dans la distribution spécialisée. La marque *Dumex* reste en revanche sur des niveaux de ventes très inférieurs à ses niveaux de début 2013.

En Europe, le chiffre d'affaires enregistre ce trimestre une croissance à deux chiffres, tirée notamment par le succès international de marques comme *Aptamil* et *Nutrilon*.

Les activités du Pôle dans le reste du monde sont restées très dynamiques, affichant une croissance à deux chiffres dans le reste de l'Asie, en Amérique Latine et au Moyen-Orient.

Nutrition Médicale

Le chiffre d'affaires du Pôle Nutrition Médicale affiche au premier trimestre une croissance de +9,1% en données comparables, avec des volumes en hausse de +3,5%.

Le Pôle affiche une performance solide, notamment en Europe, malgré un contexte général de pression sur les dépenses de santé.

Le Royaume-Uni, la Chine et le Brésil sont les principaux contributeurs à la croissance, réalisée dans l'ensemble des catégories, avec une contribution supérieure des marques *Neocate* et *Nutrison*.

Perspectives 2015 (rappel du communiqué de presse du 20 février 2015)

Danone prend pour hypothèse que le contexte macro-économique va rester globalement difficile et instable, avec des tendances de consommation fragiles voire déflationnistes en Europe, des marchés émergents pénalisés par la volatilité des devises, et enfin des difficultés contextuelles spécifiques dans quelques marchés importants, notamment la CEI.

Danone s'attend également en 2015 à des évolutions marquées mais hétérogènes du coût de ses principales matières stratégiques, et notamment concernant le lait :

- à une baisse des prix en Europe et aux Etats-Unis au premier semestre, avant un probable rebond dans la seconde partie de l'année, et
- à une progression continue des prix dans les pays émergents, tout au long de l'année.

Au total, Danone anticipe pour 2015 une hausse modérée du coût de ses principales matières premières et d'emballage.

Dans ce contexte, Danone aura pour objectif de poursuivre le développement de ses catégories et de gagner des parts de marché. En Europe, l'entreprise poursuivra le renforcement de sa compétitivité. Dans les marchés de croissance, elle se concentrera sur le développement de ses catégories au travers notamment de marques locales fortes dans les géographies les plus porteuses.

Après avoir généré une équation de croissance rentable au second semestre 2014, Danone cherchera à pérenniser cette équation, c'est à dire à générer en 2015 une croissance organique de son chiffre d'affaires et de sa marge opérationnelle tout en réalisant les investissements nécessaires pour inscrire cette performance dans la durée.

En conséquence, Danone vise pour 2015 :

- une croissance organique de son chiffre d'affaires^[1] comprise entre +4% et +5%^[2],
- une légère progression de sa marge opérationnelle courante^[3].

Enfin Danone continuera à travailler à la progression durable de son free cash-flow, sans cependant se donner d'objectif à court terme.

[1] Chiffre d'affaires net

[2] En données comparables, voir pages 6 à 7 la définition des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

[3] Voir pages 6 à 7 la définition des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

Evolution de l'actionnariat de Danone SA en Espagne

Danone a procédé, début 2015, au rachat en numéraire de 2 581 030 actions de Danone Espagne. Pour les actions faisant l'objet d'options de vente, le montant payé est inférieur au montant des dettes financières inscrit au passif du bilan de Danone au 31 décembre 2014 au titre de ces options. Les actions ainsi acquises représentent environ 15,7% du capital social de Danone Espagne, portant ainsi la participation de Danone à 91% du capital de la société.

Opérations financières et événements importants de la période (rappel des communiqués de presse émis au cours du dernier trimestre)

Le 7 janvier 2015, Danone a annoncé le succès du lancement d'une émission obligataire en deux tranches euro d'un montant de 1,3 milliard d'euros. Cette émission s'inscrit dans le financement du groupe et de son développement, et permet à Danone d'allonger la maturité de sa dette dans un contexte de marché favorable aux émissions de qualité. L'émission est structurée en deux tranches : (i) une tranche de 550 millions d'euros sur 5 ans à taux variable (coupon de Euribor 3 mois +33 points de base) et (ii) une tranche de 750 millions d'euros sur 10 ans à taux fixe équivalent à mid swap +48 points de base (coupon de 1,125%). Elle a été largement souscrite par une base d'investisseurs diversifiée. Les obligations sont cotées sur Euronext Paris. Danone est noté A-, perspective négative, par Standard & Poor's et Baa1, perspective stable, par Moody's.

Le 16 mars 2015, Danone a annoncé la nomination de Lorna Davis et Pascal De Petrini à deux postes nouvellement créés au Comité Exécutif pour structurer l'initiative « Danone 2020 ». Lorna Davis rejoindra le Comité Exécutif le 1er juin 2015. Son mandat sera de piloter la démarche innovante et de co-création « Danone 2020 », un programme de transformation de l'entreprise construisant l'avenir de manière pérenne, collaborative et en lien avec les communautés locales. Afin de renforcer l'impact économique et social de l'entreprise, en engageant ses 100 000 salariés, Danone a décidé de créer un « Manifesto », pierre angulaire du projet « Danone 2020 ». Il décrira la manière dont Danone entend mener à bien sa mission : apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. En qualité de « Chief Manifesto Catalyst », Lorna Davis jouera un rôle clé dans l'ancrage et l'enrichissement du « Manifesto » au sein des équipes Danone et des communautés locales, pour en faire un catalyseur mondial d'innovations. Commentant cette nomination, Emmanuel Faber, Directeur Général de Danone, a déclaré : « Lorna a une grande connaissance du secteur de l'alimentation ; elle a vécu et travaillé dans sept pays et sur cinq continents différents. Son expérience extraordinaire et son aptitude à mobiliser des équipes de différentes cultures lui ont permis d'apporter au business des solutions innovantes et efficaces, notamment lors de ses dix années passées chez Danone. Nous sommes extrêmement heureux, et je suis personnellement ravi, d'accueillir à nouveau Lorna dans la famille Danone ». Pascal De Petrini rejoindra le Comité Exécutif le 15 juin 2015 en tant que Directeur Général Strategic Resource Cycles. Sa mission sera de piloter l'équipe Strategic Resource Cycles avec comme objectif de renforcer Danone dans sa capacité à protéger, sécuriser et valoriser ses ressources principales (lait, eau, plastiques). Il dirigera également l'ensemble des organisations achats au niveau global. Commentant cette nomination, Emmanuel Faber a déclaré : « Pascal apporte 30 ans d'expérience passionnante dans l'industrie agroalimentaire, de l'Asie au Moyen-Orient en passant par l'Afrique, dans les secteurs de l'eau, de la nutrition infantile et des produits laitiers. Je suis enthousiaste à l'idée de bénéficier de sa grande expérience du business et de ses compétences en matière d'opérations et de processus de transformation qu'il a acquises tout au long de sa carrière, et notamment chez Danone. ». Avec les nominations de Lorna Davis et de Pascal De Petrini, la composition du Comité Exécutif est désormais finalisée. Emmanuel Faber conclut : « Ces deux nouveaux rôles démontrent notre engagement au service de la transformation « Danone 2020 ». Lorna et Pascal agiront aux côtés des autres membres du Comité Exécutif, afin de conduire Danone vers une croissance forte, rentable et pérenne. »

o o O o o

Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

En raison des règles d'arrondis, la somme des valeurs présentées peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Voir la note méthodologique page 8.

Le Groupe communique sur les indicateurs financiers non définis par les normes IFRS suivants :

- variations en données comparables du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel courant, de la marge opérationnelle courante, du résultat net courant – Part du Groupe et du résultat net courant – Part du Groupe par action ;
- résultat opérationnel courant ;
- marge opérationnelle courante ;
- résultat net courant – Part du Groupe ;
- bénéfice net courant dilué par action ou résultat net courant – Part du Groupe par action après dilution ;
- free cash-flow ;
- free cash-flow hors éléments exceptionnels ;
- dette financière nette.

Compte tenu du contexte de consommation très dégradé en Europe, Danone s'est fixé en 2012 un objectif d'économies et d'adaptation de ses organisations afin de regagner de la compétitivité. Le Groupe publie, depuis le premier semestre 2013, un indicateur de free cash-flow excluant les flux de trésorerie relatifs aux initiatives qu'il serait amené à mettre en œuvre dans ce cadre.

Les indicateurs financiers non définis par les normes IFRS utilisés par le Groupe sont calculés de la façon suivante :

Les variations en données comparables du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel courant, de la marge opérationnelle courante, du résultat net courant – Part du Groupe et du résultat net courant – Part du Groupe par action reflètent la performance organique du Groupe en excluant essentiellement l'impact :

- des variations de périmètre en calculant les indicateurs de l'exercice considéré sur la base du périmètre de consolidation de l'exercice précédent ;
- des changements dans les principes comptables applicables ;
- des variations de taux de change (i) en calculant les indicateurs de l'exercice considéré et ceux de l'exercice précédent sur la base de taux de change identiques (le taux de change utilisé est un taux annuel prévisionnel déterminé par le Groupe pour l'exercice considéré et appliqué aux deux exercices), et (ii) en corrigeant des écarts créés par une volatilité exceptionnelle de l'inflation dans des pays structurellement hyper-inflationnistes, source de distorsion dans la lecture de la performance organique du Groupe.

Dans un contexte en 2014 où l'inflation en Argentine, déjà structurellement élevée, a connu une accélération, à la suite notamment de la dévaluation forte et soudaine de sa devise en janvier, l'utilisation d'un taux de change identique pour comparer l'exercice considéré et l'exercice précédent s'est révélée insuffisante pour refléter la performance organique du Groupe dans ce pays. Par conséquent, Danone a précisé la définition des variations en données comparable, afin d'inclure dans les effets de change les écarts créés par une volatilité exceptionnelle de l'inflation dans des pays structurellement hyper-inflationnistes. Ce traitement est appliqué à partir de la publication des résultats annuels de l'exercice 2014, où il ne concerne que l'Argentine, pour laquelle il a été réalisé au quatrième trimestre pour l'ensemble de l'exercice. Il a conduit à (a) limiter l'inflation des prix et des coûts des produits vendus au kilo à leur niveau moyen sur trois ans, et (b) plafonner la marge opérationnelle courante à son niveau de l'exercice précédent, et ce pour chacun des Pôles présents dans le pays.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel du Groupe avant prise en compte des Autres produits et charges opérationnels. En application de la recommandation 2013-03 de l'ANC "relative au format des comptes consolidés des entreprises établis selon les normes

comptables internationales", les Autres produits et charges opérationnels comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante du Groupe. Ils incluent principalement les plus ou moins-values de cession d'activités et de participations consolidées, les dépréciations d'écarts d'acquisition, des coûts significatifs relatifs à des opérations de restructuration stratégiques et de croissance externe majeures ainsi que les coûts (encourus ou estimés) liés à des crises et litiges majeurs. Par ailleurs, dans le cadre des normes IFRS 3 Révisée et IAS 27 Révisée, le Groupe présente également dans la rubrique des Autres produits et charges opérationnels (i) les frais d'acquisitions des sociétés dont le Groupe prend le contrôle, (ii) les écarts de réévaluation comptabilisés suite à une perte de contrôle, et (iii) les variations des compléments de prix d'acquisition ultérieures à une prise de contrôle.

La marge opérationnelle courante correspond au ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires net.

Le résultat net courant – Part du Groupe mesure la performance récurrente de l'entreprise et exclut les éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la performance courante du Groupe. Les éléments non courants incluent principalement les Autres produits et charges opérationnels, les plus ou moins-values de cession et les dépréciations de participations consolidées par mise en équivalence ou non consolidées ainsi que les produits et charges d'impôts relatifs aux éléments non courants. Ces éléments exclus du Résultat net courant – Part du Groupe représentent le Résultat net non courant – Part du Groupe.

Le bénéfice net courant dilué par action ou résultat net courant - Part du Groupe par action après dilution correspond au ratio résultat net courant – Part du Groupe sur nombre d'actions dilué.

Le free cash-flow représente le solde de la trésorerie provenant de l'exploitation après prise en compte des investissements industriels nets de cession et, dans le cadre de la norme IFRS 3 Révisée, avant prise en compte (i) des frais d'acquisitions des sociétés dont le Groupe prend le contrôle et (ii) des flux de trésorerie liés aux compléments de prix d'acquisition versés ultérieurement à une prise de contrôle.

Le free cash-flow hors éléments exceptionnels correspond au *free cash-flow* avant prise en compte des flux de trésorerie relatifs aux initiatives que le Groupe pourrait être amené à mettre en œuvre dans le cadre du plan d'économies et d'adaptation de ses organisations en Europe.

La dette financière nette représente la part de dette nette portant intérêt. Elle est calculée sur la base des dettes financières courantes et non courantes, après exclusion des Dettes liées aux options accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, et nette des Disponibilités, des Placements à court terme et des Instruments dérivés – actifs.

Note méthodologique

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées dans ce communiqué de presse sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

DECLARATIONS DE NATURE PREVISIONNELLE

Ce communiqué contient des déclarations de nature prévisionnelle concernant DANONE. Bien que DANONE estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables, elles comportent de nombreux risques et incertitudes, et en conséquence les résultats réels pourront différer significativement de ceux attendus. Pour une description plus détaillée de ces risques et incertitudes, il convient notamment de se référer au document de référence de DANONE (section « Facteurs de risques », disponible sur www.danone.com).

ANNEXE – Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	Premier trimestre	
	2014	2015
PAR PÔLE D'ACTIVITÉ		
Produits Laitiers Frais	2 809	2 807
Eaux	895	1 065
Nutrition Infantile	1 029	1 220
Nutrition Médicale	328	380
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
Europe	2 053	2 156
CEI & Amérique du Nord ^[2]	1 154	1 108
ALMA ^[3]	1 854	2 207
Total	5 061	5 471

	Premier trimestre 2015	
	Variation historique	Variation en données comparables ^[1]
PAR PÔLE D'ACTIVITÉ		
Produits Laitiers Frais	-0,1%	0,2%
Eaux	18,9%	8,6%
Nutrition Infantile	18,5%	11,6%
Nutrition Médicale	15,8%	9,1%
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
Europe	5,0%	2,9%
CEI & Amérique du Nord ^[2]	-4,0%	2,8%
ALMA ^[3]	19,0%	8,0%
Total	8,1%	4,8%

[1] En données comparables, voir pages 6 à 7 la définition des indicateurs financiers non définis par les normes IFRS

[2] Amérique du Nord = Etats-Unis et Canada

[3] « Asia-Pacific / Latin America / Middle-East / Africa » (Asie-Pacifique / Amérique Latine / Moyen-Orient / Afrique)